



AIDE A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE MOBILITE

DESCRIPTION :

La nomination d'un référent mobilité est une des premières actions à mettre en place suite à l'engagement de l'entreprise dans un Plan De Mobilité Employeur. La mission du référent mobilité ne représente qu'une partie du poste de travail d'un salarié. Ce dernier n'est pas spécifiquement spécialisé dans le domaine des déplacements. Par conséquent, il est nécessaire de lui apporter les bagages nécessaires pour mener à bien sa mission et pour assurer la réussite du Plan De Mobilité Employeur.

La CAPI et la CCI peuvent apporter un soutien technique et méthodologique dans la mise en œuvre des actions.

OBJECTIFS :

- Accompagner les référents mobilité pour assurer le succès du Plan De Mobilité (PDM)
- Alimenter la stratégie mobilité durable de l'entreprise
- Rendre autonome le référent mobilité de l'entreprise

INTERETS :

POUR L'ETABLISSEMENT :

- Assurer la mise en place opérationnel du Plan De Mobilité
- Faciliter la mobilité des salariés
- Mener une politique environnementale

POUR LES SALARIES :

- Acquérir les notions nécessaires au pilotage du Plan de Mobilité
- Avoir connaissance des outils à disposition pour mener à bien les actions

POINT D'ATTENTION :

- Assurer les moyens nécessaires au référent pour mener à bien les actions
- Définir un volume d'heure consacré au PDM pour le référent



AIDE A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE MOBILITE

COMMENT METTRE EN PLACE CETTE ACTION ?

AVANT L'ACTION :

- > Désigner un référent
- > Contacter la CAPI

PENDANT L'ACTION :

- > La CAPI et la CCI conseillent et accompagnent le référent dans la mise en place d'actions en apportant méthode et retour d'expériences au référent avec une priorisation de réalisation du plan d'actions.

APRES L'ACTION :

- > Suivi et évaluation des actions

PARTENAIRES :

- > CCI Nord-Isère
- > CAPI

COÛTS ET INDICATEURS :

COÛTS ESTIMÉS

Gratuit

INDICATEURS DE SUIVI

- > A définir en fonction des actions

DELAI DE REALISATION

A définir en fonction de l'accompagnement

CONTACTS :

CCI NORD-ISERE

Odile RIBIERE
04 74 95 24 03
o.ribiere@nord-isere.cci.fr

CAPI

Adrien OSMANIAN
06 35 49 08 50
aosmanian@capi38.fr